

LE MOT DU PRÉSIDENT

Les érables rougissent, l'herbe est redevenue verte après les pluies, le lierre a fini sa floraison, bref c'est l'automne. Les abeilles volent encore et rentrent les derniers pollens.

Dans la ruche, la ponte a repris début septembre avec le retour des pluies, après un arrêt dû à la sécheresse exceptionnelle cette année. On aura quand même des abeilles d'hiver en nombre suffisant.

Oui, cette année a été marquée par le manque d'eau dès le mois de mai avec en plus un vent de nord-est qui n'a pas arrangé les choses. Bilan de ce printemps : des hausses vides, des essaims maigres, des fécondations qui ont eu lieu trop tard... Certains ont dû nourrir leurs ruches !

La miellée est arrivée quand même vers la mi-juin après les pluies de début de mois. Une belle miellée sur les tilleuls et les ronces en fleurs à cette époque. Résultat : une récolte qui se tient dans la moyenne. La lecture des différents éditoriaux et articles dans les revues apicoles montre que les Hauts de France n'ont pas à se plaindre de leur récolte.

Au niveau du frelon, j'ai eu peu d'appels et de signalements, ce qui me fait dire que la prédation cette année est restée faible dans l'ensemble. A suivre. C'est maintenant, à la chute des feuilles, que l'on va découvrir la présence des nids.

Les cafés apicoles ont toujours du succès, une bonne soixantaine d'apiculteurs y assistent. Après la botanique et la pollinisation en septembre, il était prévu d'en faire un le 17 novembre. Une compétition sportive rendant la ferme du Héron inaccessible ce jour là, ce café apicole est reporté. La date sera précisée par courrier mel. La distribution du matériel Lerouge commandé est aussi reporté au dimanche matin 24 novembre en même temps que la livraison du candi. Pas de livraison de matériel le dimanche après midi qui ne sera consacré qu'à l'assemblée générale.

Une AG qui se fera à **la ferme du Héron**, n'ayant pas eu la salle Marianne malgré nos demandes répétées. Le dérou-

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Dimanche 24 novembre 2019

Comme chaque automne, notre *Assemblée Générale* se profile !... Elle aura lieu cette année le dimanche 24 novembre 2019 à la Ferme du Héron, Chemin de la Ferme Lenglet, à Villeneuve d'Ascq.

Ordre du jour :

9h - 12h : Distribution du matériel de LEROUGE Apiculture et de l'Apifonda.

13h - 14h :

Accueil et règlement des cotisations. Café, spéculos et bavardages entre nous.

14h - 15h :

- Rapport d'activités : Didier DEMARCQ, Président.
- Compte rendu financier : Luc LARDON, Trésorier.
- Vote des rapports, informations éventuelles et questions diverses.
- Renouvellement du Conseil d'Administration.

Membres sortants : Didier DEMARCQ, Jean-Yves COGET.

Marie-Jo FROMENT a donné sa démission du Conseil d'Administration, nous la remercions pour la fonction de vice-présidente qu'elle a effectuée pendant de nombreuses années avec excellence.

Les candidats désirant faire partie du C.A. doivent le faire savoir auprès de Didier Demarcq par téléphone au 03 20 45 11 45 ou 06 40 98 10 05, par courrier, 3 Vieille Place - 59150 WATRELOS, par courriel : didier.demarcq@nordnet.fr

15h - 15h15 : le mot du président du Groupement Sanitaire Apicole du Nord.

15h15 - 17h15 :

Conférence de **Eliane KEPPENS** : "La multiplication des colonies", qui sera suivie de questions/réponses. En ces temps où de nombreuses colonies meurent malheureusement chaque année, il est devenu INDISPENSABLE que tout apiculteur, même débutant, multiplie ses colonies afin de pallier à ce risque. Les temps ne nous permettent plus de ne garder que des colonies juste nécessaires à la production.

Eliane Keppens nous enseignera des méthodes faciles, accessibles à tous, pour multiplier les colonies.

17h15 : Tombola avec une colonie "abeille noire" dans une ruchette polystyrène en 1er prix et une ruchette 6c. complète en 2e prix. Tous les présents ont un lot, mais seuls les présents en bénéficieront.



L'assemblée générale de 2018

lement de l'AG se trouve dans le bulletin.

Un poste est à pourvoir au CA suite au départ de Marie-José Froment. Les candidats doivent se faire connaître auprès de moi. Vous remarquerez une hausse de la cotisation, cette hausse est la répercussion de l'augmentation de votre cotisation au SNA, cotisation que l'on a toujours prise en charge dans l'adhésion au SARL. Avant la tombola, une conférencière belge nous expliquera comment multiplier ses colonies. A noter que le premier prix de la tombola est un essaim d'abeilles noires produit par le syndicat dans le cadre de l'action « Label Noire » soutenu par la MEL. A noter aussi que cette année nous n'offrirons un lot de tombola qu'aux apiculteurs présents.

Pour la nouvelle saison, nous continuerons la production d'essaims noirs et de reines noires, toujours dans le but d'améliorer, de diriger la fécondation avec un maximum de mâles noirs dans le secteur de la ferme du Héron. Action qui existe grâce au travail des bénévoles des ruchers écoles et des aides de la MEL.

Pour l'automne 2020, date à préciser, nous prévoyons une belle fête de l'abeille, consacrée à l'abeille noire, à l'espace Concorde de Villeneuve d'Ascq, tous les deux ans en alternances avec Pom'Expo. Tout ça est à mettre en place, on aura besoin d'idées, de bénévoles, des petites mains et des gros bras.

A bientôt, au plaisir de vous retrouver.

Didier Demarcq

... suite, Assemblée Générale

En fin de journal, vous trouverez le **bulletin d'adhésion au SARL** pour l'année civile 2020. Il vous permet d'adhérer au S.A.R.L., au S.N.A., de vous abonner au mensuel "**l'Abeille de France**", et de choisir votre assurance. **rappel : il est obligatoire d'assurer ses ruches!** Le choix abonnement "Abeille de France" vous permet la gratuité de l'assurance responsabilité civile pour vos dix premières ruches. Le détail des contrats d'assurance est publié dans l'Abeille de France de janvier. Une attestation d'assurance est disponible sur simple demande à contact@snapiculture.fr. Votre adhésion doit être saisie au plus vite sur le site web du SARL (cliquez sur : "inscription SARL")

www.syndicat-apicole-lillois.fr/isarl ou par courrier à Luc LARDON, 26 allée de la Clairière, 59650 Villeneuve d'Ascq ou remis lors de l'assemblée générale avec votre règlement.

Est joint également le bulletin d'adhésion pour 2020 du **GSAN** (Groupement Sanitaire Apicole du Département du Nord). Il vous permettra d'adhérer au PSE (Plan Sanitaire d'Élevage) et de bénéficier de la distribution des médicaments à des tarifs préférentiels.

Vous ferez un chèque séparé pour le GSAN que nous transmettrons avec votre bulletin d'adhésion. A remettre à l'Assemblée Générale ou à envoyer au trésorier du GSAN : Vincent CODRON, 10 rue de la Plaine - 59147 Chemy.

UN PEU D'APICULTURE... RECHERCHER LA REINE DANS UNE COLONIE

Voici une méthode particulière pour rechercher une reine dans une colonie destinée d'avantage aux apiculteurs débutants.

La solution classique consiste à trouver la reine en sortant tout les cadres un par un, et il arrive souvent de ne pas la voir au premier passage, ni au deuxième ni d'ailleurs aux autres suivant. Parfois il

faut 1 voir 2 mois pour trouver la reine qui passe d'un cadre à un autre. La reine est pourtant là, car il y a de la ponte fraîche, elle se cache bien. Mais il ne faut pas non plus refroidir trop longtemps le couvain, et donc ne pas trop insister dans la recherche.

Le principe de la méthode de cet article repose sur la sensibilité de la reine à la fumée. En présence de fumée, la reine monte vers le haut de la ruche.

Il faut retirer le toit de la ruche, et y déposer une hausse avec 5 ou 6 cadres dedans. Le mieux étant de mettre des cadres tirés. On repose le toit sur la hausse. Il est possible de laisser une petite ouverture sur le toit, c'est à dire en ne le remettant pas complètement de manière à aménager une sorte de sortie pour la fumée. Mais ce n'est pas obligatoire. Il faut maintenant enfumer énergiquement par l'entrée de la ruche et tapoter le tour du corps sur les 2/3 inférieurs et surtout sous le plancher, pendant au moins 2 min. Attention à la qualité de la fumée, qui doit être une fumée froide, et en bonne quantité.

Normalement la reine monte rapidement et va se trouver dans la hausse presque sous le toit de la ruche. Il faut faire attention si on veut le retirer que la reine ne se trouve pas dessous. Mais sauf si l'on veut vérifier que les abeilles soient bien montées, il n'y a pas encore besoin de retirer le toit.

Une fois les abeilles montées dans la hausse, il faut la décoller du corps et intercaler entre le corps et la hausse une grille à reine. Mais avant de décoller la hausse complètement ne pas hésiter à mettre encore un bon coup de fumée sous la hausse pour bien faire monter la reine, puis mettre alors la grille à reine.

A présent, il ne reste plus qu'à attendre tranquillement que tout le monde redescende gentiment. Il peut être nécessaire d'enfumer légèrement la hausse par le dessus pour faire aider les dernières abeilles à redescendre. Il faut retirer avec soins tous les cadres de hausse un par un et faire attention car la reine se trouve sur la grille ou sur le dernier cadre. Avec la reine se trouve aussi des mâles qui étant plus gros ne peuvent pas non plus passer à travers de la grille à reine.

La principale critique, c'est stressant



Tapotement de la ruche (cf. ci-contre)

pour la colonie. Le principal avantage, c'est que le couvain n'est pas refroidi ni perturbé par la manœuvre. Le second avantage, c'est la durée de l'intervention. En moins de 10 minutes la reine aura été repérée dans la hausse sur la grille à reine. Pour un débutant c'est rassurant de connaître une méthode qui marche presque à chaque fois et pour laquelle il y a très peu de risque d'abimer la reine.

Un apiculteur averti ne gagnera pas de temps, car avec l'habitude, en soulevant les cadres un par un cela va plus vite. Mais pour un débutant qui veut s'initier ensuite au marquage de reine, c'est une bonne méthode qui lui retire pas mal de stress (à la reine non, mais à l'apiculteur oui). Si l'apiculteur est moins stressé le marquage sera mieux réussi par la suite.

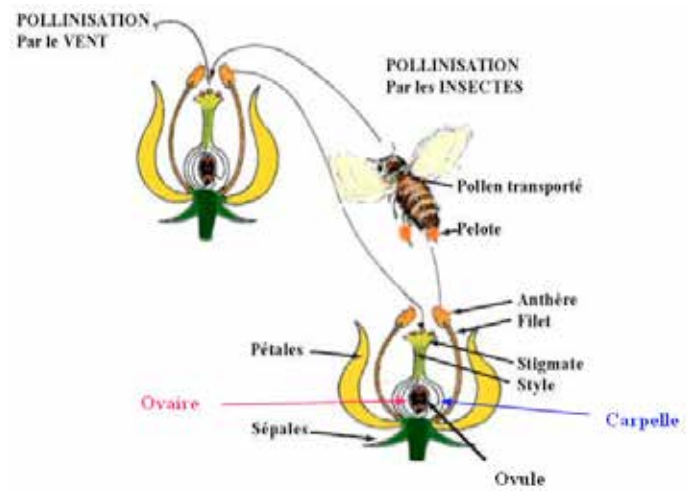
D'après un article d'Olivier Bapteste

*La pollinisation
Conférence de Christine Hoper*

La pollinisation a été le sujet du Café Apicole du 29 septembre 2019. C'est Christine HOPER, botaniste belge et guide nature qui était la conférencière.

Christine Hoper en préambule nous donna une explication concernant la fleur mâle et la fleur femelle et leur façon de fonctionner.

La pollinisation, c'est le transport du pollen depuis les étamines qui l'ont produit, jusqu'à un stigmate de l'ovaire. Ce transport est assuré dans la plupart des cas par des agents de pollinisation. Rappelons que le pollen est l'élément mâle de la plante qui se réunit avec l'élément femelle de la fleur (l'ovule)



et fécond e r a c e l l e - c i pour donner le fruit ou la graine.

Le pollen est produit dans les fleurs (pour les plantes dites supérieures, les phanérogames - dont l'appareil de reproduction est extérieur et visible) au niveau des anthères, petits sacs portés par une longue tige, le filet.

L'ovule est produit dans les ovaires, logés dans une cavité interne de la fleur, appelée le carpelle.

Le pollen peut être transporté par le vent, par les insectes ou par certains animaux.

La pollinisation se fait :

→ Par le VENT, c'est près de 20% de la pollinisation : on parle alors de plantes anémogames (en général chez les conifères tels que pins, épicéas, mais aussi le riz et beaucoup de toutes petites plantes) ; ces pollens anémophiles sont adaptés à leur mode de transport, ils sont lisses et légers, petits et produits en grand nombre pour pallier à un échange aléatoire dans l'espace.

→ Par les INSECTES, c'est environ 80% de la pollinisation : on parle de plantes entomogames ; les pollens entomophiles sont transportés de façon plus ciblée vers la fleur, et "économisent" la plante qui en produit moins de quelques milliers à une dizaine de milliers. Ces pollens entomophiles présentent souvent des moyens d'accrochage avec l'insecte (collant, aspérité adhérente...).

→ Par les ANIMAUX (les petits oiseaux exemples : les colibris, chauves-souris, mollusques) et par l'eau pour certaines plantes aquatiques.

Quand les inflorescences mâles sont distinctes des inflorescences fe-



Christine Hoper

melles, et présentes sur le même arbre : la plante est dite monoïque comme le châtaignier et le noisetier (un chaton abrite 5 millions de grains de pollen).

Une plante dioïque est une plante unisexuée, nécessitant 2 pieds, un mâle et un femelle, pour en assurer la reproduction. Le ginkgo biloba, le houx, l'if, l'ortie, les saules sont des végétaux dioïques.

Chez les hyménoptères, c'est la pièce buccale allongée, le glossé qui sert à puiser le nectar.

Chez le papillon c'est une trompe qui est enroulée au repos comme pour le Moro-sphinx.

Les insectes sont adaptées aux fleurs et les fleurs aux insectes. L'Ophris abeille, *Ophrys apifera*, est pollinisée par des abeilles solitaires mais pas par l'abeille domestique. La plante attire l'insecte en produisant une odeur qui imite l'odeur de l'abeille femelle. De plus, le labelle se comporte comme un leurre que l'abeille mâle confond avec une femelle. Le transfert de pollen se produit pendant la pseudo copulation qui s'ensuit.



Ophris abeille

Les astéracées ont des fleurs complexes : ce qui ressemble à un pétale est une fleur (ligulée) et au milieu fleurs tubulées.

Le nectar est présent au fond de la fleur et donc le pollen est pris au passage.

L'abeille sauvage emmagasine le nectar dans son jabot, le pollen se colle sur le corps et un fois emmagasinés dans la cellule, il constituera le pain d'abeille sur lequel elle pond l'œuf avant l'operculation. Dans le cas de l'abeille solitaire, parents et enfants ne se croisent jamais. Elles passent l'hiver en dia-

pause au stade larvaire, parfois aussi au stade adulte, dans la cellule du nid où elles accomplissent tout leur dévelop-



Cellules et pain d'abeille

pement. Au printemps pour les espèces printanières, en été pour les espèces estivales. Les mâles sortent en premier. Une fois qu'ils ont quitté le nid, ils seront à la recherche de femelles pour s'accoupler avec elle, l'accouplement a lieu dans l'environnement immédiat de leur naissance. La femelle consacrera ensuite l'essentiel de sa courte existence (quelques semaines au plus) à la confection d'un nid au sein duquel elle accumulera pollen, nectar et autres dérivés floraux qui constitueront l'alimentation de base de sa progéniture.

Une plante mellifère produit nectar et pollen, comme le pissenlit, la pâquerette, le trèfle blanc, le saule.

Toute fleur produit du pollen mais toutes ne contiennent pas de nectar.

L'abeille voit le bleu, le vert et les ultraviolets. Les autres couleurs leur apparaissent en noir.

Les fleurs illuminées par des ultraviolets, dévoilent des dessins utiles aux abeilles pour mieux les guider vers le nectar. Ces guides à nectar sont plus ou moins visibles pour l'homme sur des fleurs comme les pensées. Ces guides permettent à des fleurs rouges (le coquelicot par ex.) moins visibles pour les abeilles de compenser cette faiblesse pour leur pollinisation.

Les scarabées, les coccinelles, la Cétoine doré, sont de bons pollinisateurs parmi les insectes.

Les lépidoptères (les papillons), principalement de jour, sont aussi d'excellents pollinisateurs.

Parmi les diptères : il y a le bombille, et d'avantage le syrphé ceinturé qui se nourrissent de nectar et pollen, ce sont donc de très bons pollinisateurs. En outre la larve est une grande prédatrice de pucerons.

Les hyménoptères sont les pollinisateurs les plus efficaces, 80% de la pollinisation.

Le frelon et la guêpe sont d'avantage

carnassiers, mais un peu pollinisateurs.

L'abeille sauvage, quelques 1000 espèces, transporte le pollen sur tout le corps. Elle perd son pollen en route et pollinise plus que l'abeille domestique.

Le plus pollinisateur est le bourdon avec une langue de 21mm. Il émerge très tôt fin janvier par 5°. Il butine sous la pluie et le vent jusqu'à 70km/h et tard le soir. Certaines plantes ne sont pollinisées que par le bourdon en rapport avec la longueur de la langue.

L'abeille domestique intervient pour les fruitiers, les légumes (concombre, tomate par ex.), toutes les fleurs (par ex. la lavande), les plantes aromatiques, la grande culture (lin, seigle).

En Belgique a été estimée une perte de 30% des abeilles sauvages et domestiques, des bourdons.

Dans le cas où les abeilles disparaîtraient, 4000 produits seraient absents des rayons des magasins.

Parmi les causes, les engrais entraînent un excès d'azote, de plus la pluie redépose 40kg d'azote par hectare. Il y a moins de fleur par consé-



Fauchage des bords de route

quent, les messicoles disparaissent et il n'y a plus de plantes neutrophiles.

Le fauchage des bords de route, la fragmentation des habitats, l'artificialisation des terres (routes), l'évolution des cultures avec de grands champs, la disparition des haies, l'utilisation des pesticides, des anti-mousses sont autant de causes provoquées par l'homme.

Il y a en plus le réchauffement climatique...

Pour attirer et surtout bien protéger les insectes pollinisateurs plusieurs précautions sont à prendre.

La base est un jardin bien équilibré avec une grande biodiversité.

Les cultures doivent être diversifiées. Plus les espèces végétales sont

diverses, plus les insectes se plairont. Mais éviter le Buddleia plante pionnière et toxique pour les chenilles, et les poissons lorsqu'il est planté au bord des étangs. Les plantes achetées en jardinerie doivent être simple, les doubles ou complexes ne sont pas mellifères.

Bannir tous les produits chimiques comme les insecticides, les pesticides... La lutte doit être faite de manière biologique.

User et abuser des plantes mellifères et nectarifères. Il est également intéressant de choisir des espèces à floraisons décalées afin d'avoir des fleurs le plus longtemps possible (le lierre).

Garder un petit coin sauvage dans le jardin qui servira de refuge et de garde-manger aux pollinisateurs. Pour cela la prairie fleurie est bien adaptée.

Installer des "hôtels à insectes", laisser des petits tas de bois, des pierres... tout ce qui peut permettre aux insectes de s'abriter. Un pot en terre cuite retourné mis en terre dans un trou de presque sa hauteur servira de nichoir à bourdon (voir comment faire sur internet).

*Les plantes mellifères,
à-part de Christine Hoper*

Que planter pour favoriser les abeilles sauvages et domestiques?

Balcon, jardinière, appuis de fenêtre, pots sur terrasses : myosotis, mauves, pimprenelles, lupins, pourpiers, violettes, tabac d'ornement, coquelicots, soucis, bleuets, tagètes simples, giroflées, asters, œillets simples, pensées.

En pot ou au jardin, les plantes aromatiques : menthe, sarriette, romarin, thym, estragon, marjolaine, sauge, origan.

Au verger : quelques arbres fruitiers : poirier, pommier, cerisier, prunier...

Pelouses : laisser fleurir les trèfles et les pissenlits, ne pas les éliminer des pelouses.

Dans le jardin : laisser grimper le lierre sur les murs, genêt à balais, framboisiers, groseil-

La journée de biométrie en quelques clics



Abeille sur myosotis
photo : Gilles Debosque

liers, fraisiers, millepertuis, mahonia.

Bulbes :

perce-neige, jonquille, crocus, narcississe, muscari, tulipe.

Fleurs :

digitale, souci, pied d'alouette (Delphinium), phacélie, petite pervenche, aster, sedum (orpin) grande marguerite, tournesol, rose trémière (corolle simple), campanule, tagètes, cosmos, corbeille d'or, rudbeckia, bruyère, lavande, chèvrefeuille, coquelicot, ancolie, lupin, primevère officinale, lysimaque commune, pois vivace (gesse à larges feuilles), réséda odorant, fenouil, camomille romaine, bourrache, angélique vraie, giroflée, pensée, vipérine.

Haie (espèces indigènes) :

érable champêtre, charme, aulne glutineux, cornouillers (mâle et sanguin), noisetier, aubépine, fusain d'Europe, hêtre, bourdaine, néflier, cerisier à grappes, houx, merisier, prunellier, robinier, églantier, saules (marsault, des vanniers...), sureau, viornes (lantane, obier), ronce (nidification des abeilles dans les tiges), lierre.

Prés fleuris :

trèfle incarnat, phacélie, bourrache, mauve musquée, grand et petit coquelicot, chrysanthème des moissons, géranium des prés, nielle des blés, camomilles, bétoine, bleuet, réséda des teinturiers, grande marguerite, gesses et vesces.



Abeille sur pivoine mlokosovitchii

Le 14 avril, quelques personnes sont venues pour participer, à la Ferme du Héron, à une matinée "Spéciale biométrie".

Cette matinée a permis d'évaluer et de trouver des souches d'abeille noire parmi les colonies des apiculteurs pensant en avoir dans leur cheptel.

Il fallait apporter une cinquantaine d'abeilles mortes prélevées dans la ruche susceptible d'être noire. Un pre-



mier jugement se fait sur la « couleur » et le tomentum » des abeilles.

Il a fallu coller les ailes sur des bandes collantes puis effectuer la biométrie.

Pourquoi préconiser l'abeille noire?

C'est une abeille locale qui développe son couvain avec prudence, c'est-à-dire qu'elle ajuste son élevage aux rentrées et aux stocks de nourriture, et aussi en fonction des conditions climatiques. De ce fait, elle a toujours une réserve permanente de nourriture (miel, pollen) ; elle est économe, ce qui en fait sa rusticité.

Le développement du couvain est un peu tardif au printemps mais, dès les premiers apports de pollen frais (saule marsault), le couvain s'agrandit vite pour la grande

miellée fin avril-début mai.

Vers la mi-juillet, il y a réduction de ponte pour l'hivernage. Les abeilles stockent le miel dans le corps de la ruche à la place du couvain réduit.

L'hivernage se fait avec des populations moyennes. La relance de la ponte aux der-

nières miellées et rentrées de pollen de l'automne garantit de bonnes abeilles d'hivernage, prêtes à redémarrer la ruche à la saison suivante.

Le nid est toujours bien organisé. Les cadres de rive sont toujours garnis de pollen et de miel.

Le taux d'essaimage est estimé à 15% sans intervention.

Elle à tandance à la supersédure.



Parfois elle est dite "nerveuse", c'est un comportement de défense. La sélection permet d'éliminer cet inconvénient. C'est la conséquence des méteissages. Une abeille noire non croisée et sélectionnée est aussi douce que les autres.



Quelques informations importantes...

La vie de notre Syndicat...

RAPPEL SIROP

Commande du sirop FRUCTOPLUS :

Fructoplus, c'est 20 années de satisfaction apicole!

Sans conservateur, sans amidon car hydrolysé, il ne cristallise pas et entraîne peu de pillage.

Sirop d'une très bonne stabilité, ne fermente pas !

Sirop idéal pour l'apiculteur qui ne peut pas nourrir rapidement.

Peut être utilisé pur ou dilué avec 10 ou 20 % d'eau (chaude de préférence). Un ajout de miel ou de complément protéique peut aussi être pratiqué pour obtenir une stimulation plus importante.

Après dilution, le mélange doit être utilisé rapidement.

Tel quel et non dilué, ce sirop se conserve plusieurs années grâce à sa grande pureté, sans fermenter ni se dégrader.

Il est issu de matières premières non génétiquement modifiées.

Les analyses effectuées à différentes reprises ont montré des teneurs en imidaclopride inférieures à la limite de quantification.

Déposez votre commande lors de l'Assemblée Générale

ou envoyez un mail : contactmailsarl@gmail.com

Le prix vous sera notifié plus tard. Il sera livré au cours du mois de juin.

Sirop Fructo Plus :

Riche en Fructose, sirop à base céréale.

Sans OGM, ni pesticides.

Composition :
→ eau 25%

→ Matière sèche : 75% composé de Fructose 25%, Glucose 35%, Maltose 20,5%.
→ pH : 3,5 à 5.

MARIE- JO FROMENT

Marie-Jo Froment, notre vice-présidente, quitte la région et laisse une place vide au Conseil d'Administration.

Sa gentillesse, sa disponibilité, sa servabilité, son humour va beaucoup nous manquer.

Marie-Jo est tombée dans la marmite lorsqu'elle était petite. Sa grand-mère, qui l'a élevée, était apicultrice et l'a initiée pendant sa jeunesse.

Après ses études, son installation professionnelle, un jour elle a décidé de reprendre l'apiculture. C'était dans les années 1999-2000. Elle s'est inscrite au Rucher École du Héron. Son maître a été André Héneuse, vice-président de l'époque du SARL, qui l'a prise sous son aile accompagné de Pierre Thibaut. Marie-Jo les accompagnait partout, et a acquis une très bonne connaissance dans l'apiculture. Ce qui devait arriver arriva, d'élève, elle est passée de l'autre côté de la barrière en devenant bénévole au REH qu'elle n'a plus quitté.

Encore merci pour ce bénévolat au sein du syndicat pendant tant d'années et toujours dans la bonne humeur.



Marie-Jo Froment, Photo S. Desrumaux

BLOC-NOTES

OCTOBRE 2018

Samedi 19 : R.E.H. et R.E.B.

Novembre 2018

Samedi 16 : R.E.H. et R.E.B.

Dimanche 17 : Café apicole et distribution du matériel Lerouge

Dimanche 24 : Assemblée Générale du SARL

Décembre 2018

Samedi 7 : R.E.H.

Dimanche 1er : CA du S.A.R.L.

Samedi 14 : R.E.B.

Janvier 2019

Samedi 18 : R.E.H. et R.E.B.

Février 2019

Samedi 8 : R.E.B.

Dimanche 9 février : AG du GSAN

Samedi 15 et dimanche 16 : stage de perfectionnement : R.E.B.

Samedi 15 : R.E.H.

Mars 2019

Samedi 7 : R.E.H. et R.E.B.

Samedi 18 : R.E.B.

Samedi 21 : R.E.H.

Samedi 28 : R.E.B.

Avril 2019

Samedi 4 : R.E.H.

Samedi 11 : R.E.B.

Samedi 18 : R.E.H.

Samedi 25 : R.E.B.

Mai 2019

Samedi 9 : R.E.H. et R.E.B.

Samedi 23 : R.E.H. et R.E.B.

Juin 2019

Samedi 6 : R.E.B.

Samedi 6 et dimanche 7 : stage d'élevage de reines au R.E.H. (ouvert à tous).

Samedi 13 : R.E.H.

Samedi 20 : R.E.H. et R.E.B.

Juillet 2019

Samedi 4 : R.E.H. et récolte au R.E.H.

Samedi 18 : récolte au R.E.H.

Septembre 2019

Samedi 5 : récolte au R.E.B.

Samedi 20 : R.E.H.

Camille Duhayon tient une permanence de la bibliothèque de 14h30 à 15h15 les jours des cours au REH ainsi qu'aux dates des Café Apicoles et des CA.

Sigles pour mieux lire l'Agenda...

REH : Rucher école du Héron, Villeneuve d'Ascq (cours de 14h30 à 17h30)

REB : Rucher école du Botanique, Tourcoing

<http://www.reb-tourcoing.fr/>

REPC : Rucher école du Pévèle Carembault

SARL : Syndicat Apicole de la Région Lilloise

<http://www.syndicat-apicole-lillois.fr>

GSAN : Groupement Sanitaire Apicole du Nord

SNA : Syndicat National d'Apiculture

Le Bulletin

Publication interne du Syndicat Apicole de la Région Lilloise

Siège social : Ferme du Héron - 59650 Villeneuve d'Ascq

Comité de rédaction : Didier DEMARCO, Luc LARDON. Conception graphique : Daniel DEMOUVEAUX

DÉCLARATION DES RUCHES

Comme chaque année nous vous rappelons *la nécessité et l'importance* de déclarer vos ruches. Il n'y a pas de relation entre le service des impôts et cette déclaration.

POUR QUI

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. Toute colonie doit être déclarée, quelle que soit sa taille (en ruches, ruchettes, ruchettes de fécondation/nuclei).

Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire, notamment face à la menace que représente le parasite Aethina tumida. Elle permet également d'obtenir des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen qui soutient la réalisation d'actions en faveur de la filière apicole française.

Les particuliers, les groupements, les associations, les entreprises, propriétaires ou détenteurs de ruches, à des fins de loisir ou à des fins professionnelles, pour la production de miel, d'essaims, de reines et d'autres produits de la ruche. La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue.

QUAND

La déclaration de ruches 2019 est à réaliser du 1er septembre au 31 décembre 2019 en ligne sur le site MesDémarches (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches>). Cette nouvelle procédure simplifiée remplace Télérucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate.

Le numéro d'apiculteur (NAPI) est demandé lors de la procédure. Les apiculteurs n'ayant pas de numéro d'apiculteur, ou l'ayant égaré, s'en verront attribuer un nouveau de façon immédiate. Cette procédure permet égale-

ment aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur de façon immédiate.

La déclaration de ruches consiste à renseigner :

- le nombre total de colonies d'abeilles possédées (toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation/nuclei),
- pour une meilleure efficacité des actions sanitaires, les communes accueillant ou susceptibles d'accueillir des colonies d'abeilles dans l'année qui suit la déclaration, si connues.

N.B. Pour les apiculteurs ne disposant pas de l'outil informatique, il est toujours possible de réaliser une déclaration de ruches en sollicitant un accès informatique en mairie.

Pour cette campagne 2019, il sera également possible d'utiliser le Cerfa papier 13995*04 à compléter, signer et à envoyer au plus tard le 31 décembre 2019 à l'adresse : DGAL-Déclaration de ruches, 251 rue de Vaugirard,

75732 Paris cedex 15.

Le Cerfa 13995*04 est disponible sur le site MesDémarches (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>) ou en mairie.

Les déclarations de ruches sur Cerfa papier 13995*04 envoyées après le 31 décembre (cachet de la poste faisant foi) ne recevront aucun traitement.

Le délai d'obtention d'un récépissé de déclaration de ruches est d'environ 2 mois à compter de la réception à la DGAL. Les déclarations réalisées sur papier libre ou sur des anciennes versions de Cerfa ne sont pas recevables.

Des informations complémentaires concernant la déclaration de ruches sont disponibles sur le site MesDémarches (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches>).

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr

